

## La planification énergétique communautaire au Nouveau-Brunswick : De la planification à la mise en œuvre

### RAPPORT SOMMAIRE DE L'ATELIER



DÉCEMBRE 2015

#### Contributeurs



THE J.W. MCCONNELL  
FAMILY FOUNDATION  
LA FONDATION DE LA  
FAMILLE J.W. MCCONNELL



## **Aperçu de l'atelier**

Le 24 et 26 novembre 2015, le caucus de QUEST NB, en partenariat avec l'initiative « La planification énergétique des communautés : De la planification à la mise en œuvre », a dirigé deux ateliers sur la mise en œuvre d'un plan énergétique de communauté (PÉC) dans les collectivités du Nouveau-Brunswick.

Les présentations tenues lors de l'atelier se trouvent à l'adresse suivante : <http://gettingtoimplementation.ca/category/resources/workshop-resources/>.

Voici les participants à l'atelier qui s'est tenu à Saint John le 24 novembre :

- |                                   |   |                                      |
|-----------------------------------|---|--------------------------------------|
| - Coastal Transport               | - Village of McAdam   | - Town of Quispamsis                 |
| - Change Your Corner              | - Mech Power  | - Town of Riverview                  |
| - City of Charlottetown           | - City of Moncton   | - City of Saint John                 |
| - Town of Dalhousie               | - New Brunswick<br>Community College  | - The Saint John Energy<br>Committee |
| - City of Fredericton             | - The New Brunswick<br>Department of<br>Environment and Local<br>Government | - Saint John Energy                  |
| - The Gaia Project                | - NB Power  | - Siemens Canada                     |
| - Town of Grand Bay-<br>Westfield | - Town of Perth-Andover   | - Town of St. George                 |
| - Hanwell                         | - QUEST New Brunswick   | - Town of Stratford                  |
| - Halls Creek<br>Development      |   | - Town of Summerside                 |
| - Hardman Group                   |   | - Town of Sussex                     |
|                                   |   | - Thoughtful Dwellings               |

Voici les participants à l'atelier qui s'est tenu à Bathurst le 26 novembre :

- Ville de Bathurst
- Commission de services régionaux Chaleur
- Ville de Dalhousie
- Énergie NB
- Village de Petit-Rocher
- Groupe Savoie
- QUEST NB
- Roy Consultants
- YHC Environnement

Voici également un résumé des présentations et des discussions qui ont lieu lors de l'atelier :

## **Activités liées aux PÉC au Nouveau-Brunswick**

Les plans énergétiques de communauté (PÉC) tracent la voie aux collectivités pour qu'elles deviennent des collectivités éconergétiques intelligentes. En adoptant un PÉC, ces collectivités améliorent ainsi leur efficacité et fiabilité énergétiques, tout en réduisant leurs coûts énergétiques et leurs émissions de gaz à effet de serre. Ils intègrent des réseaux d'énergie traditionnelle (électricité, gaz naturel, énergie de quartier et carburant de transport) au sein de collectivités pour mieux répondre aux besoins énergétiques de celles-ci en privilégiant la source d'énergie la plus efficace, tout en tenant compte de l'aménagement du territoire et en exploitant les possibilités d'approvisionnement en énergie à l'échelle locale. Les collectivités éconergétiques intelligentes se caractérisent par six principes techniques et six principes directeurs. Ces principes se trouvent à l'adresse suivante : <http://www.questcanada.org/principles-smart-energy-communities>.

Des progrès ont été réalisés quant à l'élaboration et à la mise en œuvre des PÉC au Nouveau-Brunswick :

- Il y a 33 collectivités au Nouveau-Brunswick qui font partie du programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM).
- Fredericton, Edmundston et Bathurst, représentant à elles seules 11 % de la population de la province, ont adopté des plans d'action locaux (PAL) dans le cadre PPC. Ces PAL renferment plusieurs des mêmes composantes qu'un PÉC.
- YHC Environnement est sur le point d'achever les inventaires des stocks d'énergie et des émissions de GES, et de mettre la dernière main aux plans d'action locaux dans 17 collectivités du Nouveau-Brunswick.

- Même si de nombreux projets énergétiques sont en cours dans les collectivités du Nouveau-Brunswick, ils ne font toujours pas partie d'un PÉC. Quelques exemples de mesures à l'échelle de la municipalité et de la collectivité sont énumérés au tableau 1 ci-dessous. Dans certains cas, les villes mettent uniquement sur pied des initiatives d'entreprises, tout en démontrant tout de même de l'intérêt à étendre leurs activités pour y inclure des initiatives en matière d'énergie lancées par les collectivités.

**Tableau 1 – Exemples de mesures en matière d'énergie de la part des entreprises et des collectivités**

Nom de la collectivité	Mesure des collectivités	Mesure des entreprises
Bathurst	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Franchissement l'étape 5 du PPC en 2014</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'améliorations éconergétiques dans les édifices municipaux, dont le Centre régional K.C. Irving</li> <li>• Établissement de mesures pour la gestion des immeubles, des parcs de véhicules, de l'éclairage public, des eaux d'égout et des déchets</li> </ul>
Dalhousie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de la possibilité d'installer une microcentrale hydroélectrique au barrage de Charlo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise sur pied d'un programme pilote d'éclairage public à la DEL</li> <li>• Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques</li> <li>• Conclusion d'une entente avec Efficacité NB qui engage les entreprises à réduire leur consommation d'énergie</li> </ul>
Fredericton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'un plan d'action local du PPC en 2010 et suivi jusqu'en 2012</li> <li>• Lancement de l'initiative Pensons vert axée sur la durabilité à Fredericton</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un réseau municipal de gestion de l'énergie pour le suivi et la mise en marche de projets énergétiques</li> <li>• Établissement de relations solides avec les distributeurs d'énergie pour mettre en œuvre un certain nombre de mesures de délestage des charges et d'efficacité énergétique</li> </ul>
Moncton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre de transport en commun gratuit durant la Semaine de l'environnement</li> <li>• Augmentation du nombre de bandes et des pistes cyclables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement d'un programme d'optimisation des feux de circulation</li> <li>• Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques à l'hôtel de ville</li> <li>• Évaluation du potentiel du chauffage à la biomasse dans le cadre d'un nouveau projet d'investissement</li> </ul>
Perth-Andover	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de plus de 100 audits énergétiques résidentiels et de rénovations éconergétiques</li> <li>• Organisation d'une campagne de sensibilisation et d'éducation sur les avantages de la conservation d'énergie</li> <li>• Création du programme Swim and Skate for Free qui donne aux résidents un accès gratuit aux activités récréatives financées par les économies tirées des projets d'efficacité énergétique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature d'une entente de partenariat avantageuse avec Efficacité NB pour atteindre les objectifs Energy Smart</li> <li>• Installation de lampadaires DEL</li> </ul>
Saint John	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une analyse de valeur et de rentabilité ainsi que d'une étude de pré faisabilité pour la mise en œuvre d'un système vert d'énergie thermique alimenté par le refroidissement de l'eau de mer, par la récupération des eaux d'égout brutes et par la valorisation énergétique des déchets industriels ou de la chaleur résiduelle des immeubles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de gestion de l'énergie pour le parc de véhicules municipaux</li> <li>• Réalisation de plus de 90 audits énergétiques et de rénovations éconergétiques</li> </ul>

## **Possibilités offertes par les PÉC**

Nombre de possibilités de mettre en œuvre des PÉC existent au Nouveau-Brunswick, y compris l'optimisation des PAL du PCP. Quelques-uns des éléments essentiels sont désormais en place pour permettre une meilleure élaboration et une plus grande mise en œuvre des PÉC :

- Le gouvernement provincial soutient de plus en plus le recours à des sources renouvelables d'électricité, entre autres pour approvisionner les municipalités en énergie; les PÉC aident alors les municipalités à choisir des projets conformes à la nouvelle réglementation.
  - Par exemple, le projet de règlement sur le Programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle (LORESS), qui devrait prendre effet au début de l'année 2016, a été créé pour fournir 80 mégawatts d'énergie renouvelable produite localement.
- Énergie NB accorde également un soutien accru aux PÉC et aux projets énergétiques de communauté de différentes façons :
  - Énergie NB s'est montrée ouverte à établir de nouveaux partenariats avec les intervenants des collectivités pour faire avancer les projets énergétiques au sein de leur collectivité respective.
  - Énergie NB a instauré un programme de facturation nette qui suscite un grand engouement.
  - Les projets solaires connaissent une grande popularité au Nouveau-Brunswick, et ce, malgré des périodes de récupération de l'investissement plus longues que la moyenne canadienne.
- Il existe un consensus sur le fait que les besoins technologiques et les besoins des clients évoluent rapidement. Les PÉC s'avèrent alors une bonne solution pour permettre aux intervenants des collectivités d'innover et de bien intégrer les projets énergétiques à leur production d'énergie.
- Un PÉC sert aussi à adapter des solutions en fonction des valeurs des collectivités et des ressources disponibles.
- Il importe de compléter le panier d'énergies du Nouveau-Brunswick en adoptant la biomasse et d'autres sources de production. Les collectivités de la province devraient adopter les principes politiques et techniques de QUEST au moment d'élaborer leur plan : <http://www.questcanada.org/principles-smart-energy-communities> [en anglais seulement].

## **Défis liés aux PÉC**

Certains défis et obstacles ralentissent l'élaboration et la mise en œuvre de PÉC au Nouveau-Brunswick :

- La première étape à franchir pour la mise en œuvre d'un PÉC est de réaliser un inventaire énergétique, ce qui comprend l'électricité, le gaz naturel et d'autres combustibles, le transport, les déchets et l'eau. Pour l'heure, il n'existe aucune approche normalisée au Nouveau-Brunswick pour la réalisation d'un inventaire; le gouvernement provincial aurait sans doute un rôle à jouer à ce chapitre pour établir ces normes manquantes.
- Les intervenants des collectivités ne s'entendent pas sur les questions de savoir si et comment les politiques d'aménagement du territoire peuvent contribuer à faire augmenter le nombre de projets énergétiques de communauté. Par exemple, il règne une certaine incertitude à savoir si les taxes de répartition locale peuvent être utilisées pour financer des projets énergétiques.
- Le Nouveau-Brunswick compte beaucoup de régions non constituées en municipalité ou de districts de services régionaux; ces régions sauraient profiter des PÉC, mais leurs capacités limitées les empêcheraient de mettre sur pied des PÉC selon une approche traditionnelle. Dans certains cas, ces collectivités n'ont ni le temps ni les compétences pour élaborer et mettre en œuvre un PÉC. D'autres modèles d'élaboration et de mise en œuvre de PÉC doivent donc être envisagés dans le cas des petites collectivités rurales éloignées de la province.
- Une grande proportion de ménages vivent sous le seuil de la pauvreté ou ont un revenu fixe. Par conséquent, les services publics ont peu de marge de manœuvre lorsqu'ils souhaitent hausser les tarifs pour financer l'achat de nouvelles technologies éconergétiques favorisant la production décentralisée.
- Énergie NB est consciente que la charge doit être déplacée lors des périodes de pointe, sans quoi elle sera obligée d'installer de nouveaux équipements de production coûteux, sauf que les mécanismes visant à déplacer la demande ne sont toujours pas au point et continuent de faire l'objet d'essais. Un PÉC pourrait ainsi donner l'occasion aux collectivités de réduire et de déplacer la demande.

## **Aspects à considérer à l'avenir aux fins de mise en œuvre**

### *Communications*

- Trouver des champions des milieux politique et communautaire pour plaider la cause de la planification de l'énergie communautaire.

- Utiliser des messages clés pour obtenir une adhésion et un appui tout au long des cycles électoraux.
- Engager activement les intervenants des collectivités tôt dans le processus :
  - Les groupes communautaires pourront sans doute contribuer à diffuser le message et avoir accès à des sources de financement.
- S'assurer que le personnel des autres services de la municipalité s'approprie le PÉC.
- Saisir les petites victoires qui contribueront à obtenir l'appui nécessaire à l'adoption de PÉC.
- S'assurer que les responsables du fonctionnement des immeubles et des technologies comprennent bien leur rôle dans le processus.

#### *Financement*

- Explorer toutes les possibilités de subvention (p. ex. programmes du gouvernement provincial, du gouvernement fédéral ou de sociétés de services publics).
- Lors du calcul de la faisabilité d'un projet, accorder une importance particulière sur le rendement du capital investi et la période de récupération de l'investissement.
- Envisager de s'associer à tous les partenaires communautaires potentiels.

#### *Changement de culture*

- L'engagement civique, déjà adopté dans quelques collectivités, est primordial pour exploiter toutes les possibilités de conservation d'énergie.
- La conservation d'énergie et le changement des habitudes doivent être perçus de façon ludique, par exemple en intégrant les questions d'énergie aux activités culturelles de la population et en encourageant une compétition amicale entre voisins.
  - Le programme Swim and Skate for Free de la Ville de Perth-Andover a pour but, par exemple, de redistribuer les économies d'énergie tirées des efforts de conservation déployés par toute la collectivité pour offrir à la population des heures de baignade et de patinage gratuites.

#### *Outils de mise en œuvre*

- Les règlements municipaux constituent un outil puissant de mise en œuvre. Les collectivités doivent trouver des façons d'intégrer la conservation de l'énergie à ces règlements et à d'autres politiques d'aménagement du territoire en vue de susciter une meilleure adhésion aux projets énergétiques de communauté.
- Les collectivités peuvent aussi se pencher sur des façons de renforcer les directives de conception pour y inclure des considérations sur l'orientation des immeubles.